



5 novembre 2025 - n° 1126

La Feuille de Chou

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS CHANTIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Focus sur nos ateliers FLE et besoins en bénévoles

Réunion de rentrée pour nos bénévoles des ateliers FLE

Mi-octobre, nos bénévoles **FLE (Français Langue Etrangère)** ont été conviés par **Lou-Ann, notre travailleuse sociale**, à participer à une réunion d'échanges et de retours d'expérience de leur pratique avant de redémarrer les ateliers d'accompagnement pour nos salarié.es non francophones. Ce fut également l'occasion d'accueillir **Alain, un nouveau bénévole**, bienvenue à lui !



Lou-Ann avait, préalablement à cette réunion, réalisé des **tests** avec chacun des **12 salarié.es** (6 "anciens" déjà suivi depuis le début de l'année et 6 "nouveaux" ayant intégré la Ferme cet été) devant bénéficier de cette aide. Les résultats de ces tests (oraux et écrits) permettent de déterminer leur niveau de Français afin de pouvoir créer, en concertation avec les bénévoles, des groupes de travail homogènes. Ces tests et les niveaux afférents sont déterminés par le Ministère de l'Intérieur :

A 1.1 = grand débutant en Français (difficulté à comprendre et à se faire comprendre)

A 1 = quelques bases de Français, expression possible mais pas de conjugaison, etc.

A 2 = bonne compréhension des questions et des réponses, sais argumenter

B 1 = maîtrise du Français

B 2 = Français courant

Nos salarié.es en insertion migrants ont un **titre de séjour** pour résider sur le territoire français. Il existe différentes mentions de titre de séjour, les trois mentions rencontrées à la Ferme sont : **Vie privée et familiale** (validité du titre 2 ans), **Bénéficiaire de la Protection Subsidiaire** (BPS, validité 4 ans) ou **Bénéficiaire de la Protection Internationale** (BPI, validité 10 ans), statut de **Réfugié**.

Pour renouveler leur titre de séjour "Vie privée et familiale", ils/elles devront **justifier d'un niveau A 2** si elles/ils ont - de 65 ans (*auparavant, un niveau A 2 validé l'était définitivement. Un décret, datant de début 2025, conditionne le renouvellement de ce titre de séjour à la réalisation de tests de FLE, tous les 2 ans, pour justifier du niveau A 2. Ce décret est applicable au 1er janvier 2026. Ces tests de validité du niveau FLE sont payants !*).

Les personnes en situation de BPS ou BPI n'ont, fort heureusement, pas besoin de justifier d'un niveau de FLE car elles ont fui la guerre. Il y a donc urgence à leur donner asile (ce titre de Réfugiés est renouvelable tous les 10 ans). Il leur est cependant indispensable, et c'est également **leur volonté**, de parler, d'écrire et de lire le Français afin notamment de pouvoir trouver un emploi, s'acquitter des démarches administratives, aider leurs enfants à l'école, etc.

Pour une demande de naturalisation, il faut obtenir le niveau B 1 (mais nous n'avons pas ce type demande à la Ferme).

Une réévaluation sera réalisée courant juin 2026, pour déterminer si nos salarié.es peuvent se présenter à l'examen du FLE qui doit être effectué dans un centre agréé par l'état et qui est payant (entre 100 et 300 € à la charge du demandeur).

Ces ateliers de FLE permettent également à nos salarié.es en insertion de pouvoir **passer et réussir des tests d'entrée en formation qualifiante**. Trois d'entre eux, qui avaient participé à ces ateliers FLE d'octobre 2024 à juin 2025, sont actuellement en formation : **Alan** et **Khalid** suivent une formation

"Monteur/dépanneur en climatisation" avec l'organisme FORM1PRO du 15/09/2025 au 30/01/2026 ainsi qu'**Abdulwahid** en formation "Agent de maintenance du bâtiment" au CPF de Grigny du 11/09/2025 au 09/12/2025.

Pour aider nos salarié.es non francophones à obtenir ce précieux sésame, nous avons mis en place des ateliers de FLE, animés par des bénévoles qui, à raison d'**1 h30 par semaine**, leur permettent de se familiariser et de s'approprier la langue française.

Ces ateliers ont lieu les **lundis ou mardis de 10 h30 à 12 h** ou les **jeudis**



de 14 h30 à 16 h et le calendrier est déterminé par le bénévole et son "élève" (congés, vacances scolaires, etc.). Nous avons une demande importante cette année et nous avons **besoin de renforcer notre effectif de bénévoles** : si vous disposez d'un peu de temps et avez envie d'en savoir un peu plus, n'hésitez pas à **contacter Lou-Ann** qui répondra à toutes vos questions. Sachez qu'il n'y a pas besoin d'avoir été ou d'être enseignant.e pour donner des cours de FLE, la méthode d'apprentissage n'est pas scolaire. Nous mettons à la disposition de nos bénévoles des supports : cahiers d'exercices, livres, jeux de société...



Pour les nouveaux bénévoles, il est également possible d'être **en "duo"** avec un bénévole plus expérimenté pour commencer.

Pour nos salarié.es dont les 1 h30/semaine ne sont pas suffisantes, et s'ils sont également demandeurs, nous les orientons vers des formations de Français accélérées ou vers des associations externes spécialisées en cours de FLE afin de renforcer leurs acquis. Nos bénévoles ne sont pas soumis à une obligation de résultat ;)

Nos salarié.es sont très motivé.es et impatient.es de progresser !

👉 Pour en savoir plus : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/missions-benevolat/76990/benevolat-la-ferme-des-potagers-de-marcoussis>

👉 Pour toutes questions : Lou-Ann, travailleuse sociale à la Ferme, : 07.49.51.16.73 ou l.lasseur@lespotagersdemarcoussis.fr

👉 N'hésitez pas à en parler autour de vous, il n'est pas obligatoire d'être adhérent.e à la Ferme pour y être bénévole FLE

Nous remercions Alain, Chantal, Chieb, Christine, Christophe, Michèle, Michel, Nadine et Patrick : nos bénévoles des ateliers FLE pour leur engagement à nos côtés (certain.es depuis de nombreuses années) ! Rejoignez-les 😊

La recette de la Semaine

Galettes de Radis



Lavez (et frottez pour enlever tout résidus de terre) puis râpez grossièrement les radis (**radis roses** ou **radis d'hiver**). Mettez-les dans un saladier, salez.

Epluchez et coupez **2 oignons** en fines rondelles et ajoutez-les aux radis.

Fouettez **2 oeufs**, ajoutez **80 g de farine**, **2 càs de chapelure** et **2 càs de yaourt nature**, salez et poivrez. Versez cette préparation sur les radis et les oignons et mélangez.

Faites chauffer **2 càs d'huile** dans une grande poêle. Prélevez une grosse cuillerée à soupe de préparation aux radis et mettez-la dans la poêle. Aplatissez avec le dos d'une cuillère. Répétez cette opération pour finir toute la préparation. Faites chauffer 2 à 3 mn environ de chaque côté, à feu moyen.

Dans un bol, mélangez **1 yaourt nature** avec **1 gousse d'ail** pelée et hachée et ajoutez un peu de **jus de citron**. Salez et poivrez. Servez la sauce avec les galettes de radis.

Vous pouvez également accompagner ces galettes d'une salade verte.

Composition des paniers

Grand Panier : 1 courge buttercup, 800 g de poireaux, 500 g de courgettes, 400 g de navets, 400 g d'oignons, 3 poivrons, 1 botte de radis roses, 1 salade

Petit Panier : 800 g de poireaux, 400 g d'oignons, 2 radis d'hiver, 1 salade

Horaires ouverture boutique :

mercredi et jeudi de 10 h à 18 h

vendredi de 10 h à 19 h

samedi de 9h30 à 13 h

Retrait des paniers à la Ferme :

vendredi de 12 h à 19 h

samedi 10 h à 12h30



LA FERME DES POTAGERS DE MARCOUSSIS

Chemin du Regard, 91460 MARCOUSSIS - Tél. : 01.64.49.52.80

Directeur de la publication : Denis DUCHEMIN - Rédactrice : Laure GIBOU

Courriel : l.gibou@pdm91.fr - site : www.lespotagersdemarcoussis.org

[Facebook](#) - [Insta](#)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

